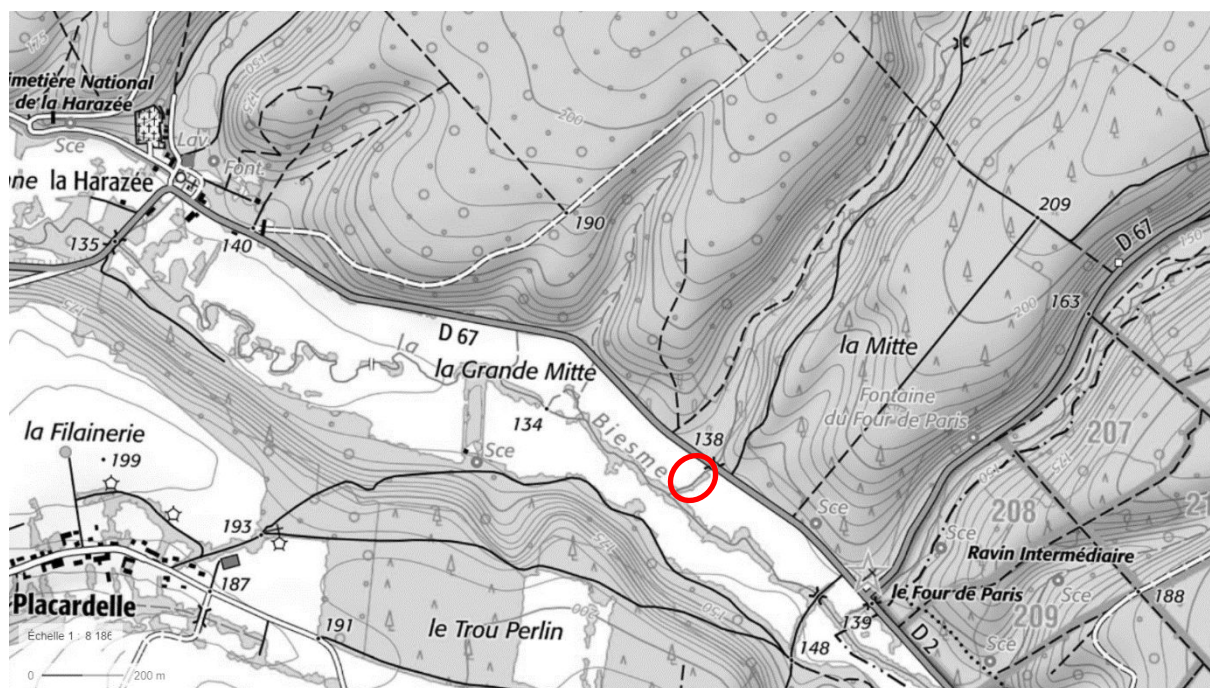


Illustrations des travaux de rétablissement de la continuité écologique du ruisseau de la Fontaine au Mortier en aval de la RD 67 (Vienne-le-Château)



Sur la Fontaine au Mortier, un passage busé situé en amont de la confluence avec la Biesme formait un obstacle à la continuité écologique. En outre l'ouvrage n'était plus fonctionnel car complètement déstabilisé. Au-dessus du busage d'une longueur de 5 m, une ancienne passerelle pour bétail également déstabilisée menaçait de s'effondrer dans le lit du ruisseau.



Busage déstabilisé vu de l'amont.



Autre point de vue sur ce busage complètement déstabilisé en étiage. Des morceaux de bâche agricole se retrouvent également dans le lit mineur.



Continuité écologique rétablie après retrait des buses et démantèlement de l'ancienne passerelle. Le lit et les berges ont été légèrement reprofilés. Le ruisseau a également fait l'objet d'une mise en défens de ses berges, par la pose d'une clôture à barbelés de part et d'autre du ruisseau de la RD 67 jusqu'à la confluence avec la Biesme.



Buses retirées du lit avant leur évacuation.



La passerelle pour bétail étant déstabilisée, les bovins passaient à gué sur le ruisseau, dégradant le ruisseau par leurs déjections et leur piétinement. Juste en aval du pont de la RD 67, le passage à gué des bovins. Le lit y est fort piétiné et surélargi. Ce surélargissement impacte la continuité écologique en étiage (photo prise en période de module et après la saison de pâturage fin octobre).



Passage à gué et piétinement du lit vu depuis l'amont (photo prise en période de module et après la saison de pâturage fin octobre).



Façonnement du futur passage à gué à la pelle hydraulique.



Une couche de concassé calcaire de 80-200 cm assure l'assise du passage à gué, puis une couche de 20-40 cm est disposé au-dessus pour combler les interstices du concassé grossier et ainsi assurer la stabilité de l'ensemble du passage à gué vis-à-vis du piétinement. Une couche de concassé fin est également nécessaire pour les sabots des bovins. Après mise en place des matériaux, le lit d'étiage est façonné à la pelle hydraulique.



Finalisation du passage à gué et de la pose de la clôture pour mettre en défens le ruisseau.



Passage à gué fin novembre 2023, avec des niveaux d'eau importants. L'agriculteur